

Communiqué**Suspension de l'Écotaxe :
Un service douanier au chômage technique ?**

Face à la colère sociale exprimée contre l'instauration de l'écotaxe, le gouvernement vient de décider, ce jour, sa suspension pour une durée indéterminée.

L'administration des Douanes devait être en charge du suivi de la perception de cette taxe, non seulement par le contrôle des poids lourds sur l'ensemble du territoire, mais également avec la création d'un service dédié en charge principalement du contentieux, localisé à Metz.

A cet effet, de nombreux agents ont été spécialement recrutés et affectés pour cette nouvelle mission, dont 80 agents sur le site messin.

Si l'ajournement de cette taxe perdure de longs mois (après les élections municipales ?, les élections européennes ?), la question pourrait se poser de la pérennité de ce service national et du devenir de ses agents.

La direction des Douanes finalise actuellement un Plan Stratégique pour le devenir de cette administration qui se caractérise par la suppression de 300 à 400 emplois à minima jusqu'en 2018, avec fermeture de bureaux, brigades, regroupements de structures support.

Dans ce contexte, la décision gouvernementale, amène au chômage technique des agents des douanes, alors même que de nombreux services sont actuellement en sous effectif chronique et n'ont plus les moyens pour effectuer toutes leurs missions de lutte contre les fraudes.

Pour FO Finances, les agents des douanes affectés sur le site messin ne doivent pas devenir les « victimes collatérales » d'une décision politique mal ficelée et prise dans la précipitation.

Paris, le 29 octobre 2013